



EYSUS

BULLETIN MUNICIPAL FEVRIER 2026

LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, la cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu le 23 janvier 2026.

L'occasion de nous rencontrer pour échanger et faire le bilan de l'année passée, notamment sur les travaux réalisés :

- Réhabilitation des logements communaux avec le remplacement de la chaudière de l'appartement de l'école, remplacement des menuiseries de la maison Guimbal (subventionné à 20% par la Dotation Équipement des Territoires Ruraux), remplacement du portail de la maison Miramon
- Réparation du toit de l'église au début de l'année, restauration du monument aux morts au mois de juillet (subventionné à 50% par l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre), réfection du plafond et peinture des murs de la garderie à l'école pendant les vacances d'été, enfin remplacement des luminaires de la cantine à l'automne.
- Poursuite du programme de voirie avec la réfection du chemin des Tourterelles, réalisation par les services du Département d'une étude pour la sécurisation de la route de l'Ourtau, le projet devrait nous être présenté au 1^{er} semestre 2026
- Viabilisation des lots du lotissement Serres Hautes pour mise en vente des terrains
- Concernant le service de l'eau, l'étude engagée par la CCHB, pour le transfert de la compétence s'est poursuivie tout au long de l'année et devrait aboutir en 2026 : on se dirige vers la création d'un syndicat intercommunal regroupant les communes souhaitant y adhérer. La mise en service du nouveau château d'eau d'Oloron va engendrer une augmentation des frais du service avec le fonctionnement du surpresseur situé chemin de Bérette.

2025, est la dernière année du mandat, et 2026, étant une année électorale, nous n'avons pas évoqué de projets à venir.

2026, sera l'année de l'application de la loi du 21 mai 2025 qui étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1000 habitants. Cette évolution est effective à partir des élections municipales des 15 et 22 mars.

Je vous laisse découvrir, dans les pages suivantes, les photos des travaux, les explications sur le nouveau mode de scrutin, les dates des prochains évènements dans le village.

Bonne lecture
Marie Echepare.



Horaires mairie

Ouverture de la mairie du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00

Fermé le mercredi après-midi

Permanence des élus le samedi de 10h00 à 12h00

Tel : 05 53 34 41 01

mairie@eysus.fr

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Jeudi 19 février dernier, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Haut Béarn a approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La commune d'Eysus a voté une fois encore contre ce projet.

En effet, depuis le début de l'étude nous avons exprimé notre désaccord sur la catégorisation de nos terrains et de notre territoire.

Mais, compte tenu de l'application de la loi ZAN, nos arguments n'ont pas été pris en compte.

Élections municipales

Elles se dérouleront les 15 et 22 mars prochain

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres : c'est **un scrutin de liste paritaire proportionnel à deux tours.**

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats, et la suppression du panachage.

La pratique du panachage qui consiste à ajouter ou supprimer des noms ou modifier l'ordre des candidats au cours du vote, est désormais interdite.

DECHETTERIE DE SOEIX

Le 19 février, le Conseil Communautaire du Haut-Béarn a voté en faveur d'une réouverture partielle et encadrée de la déchetterie de Soeix : elle serait ouverte uniquement les samedis matin de 9h à 12h du 1^{er} avril au 31 octobre.

SEULS SERONT ACCEPTES LES DECHETS VERTS ET LES GRAVATS.

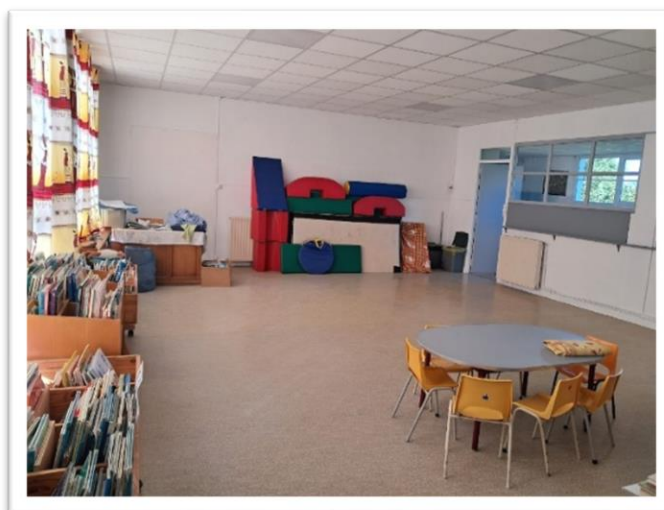
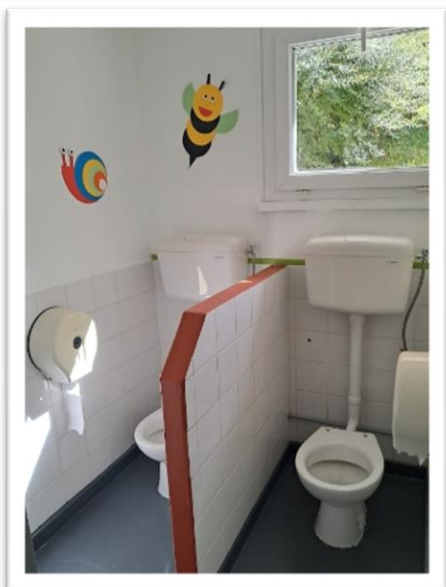
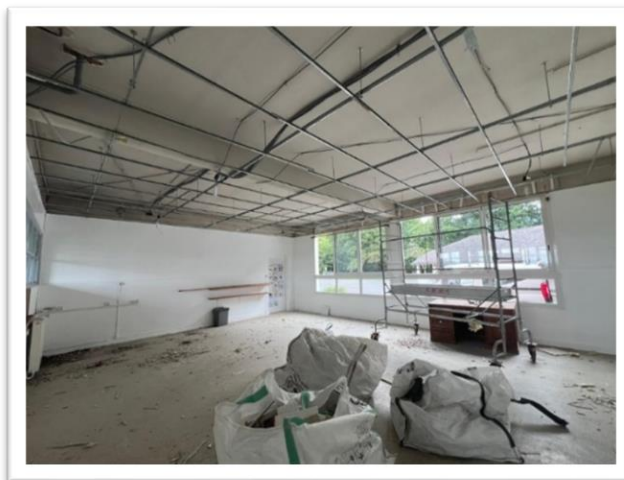
Une phase d'expérimentation de 6 mois sera mise en place afin d'établir un bilan notamment sur la fréquentation, les volumes collectés et l'adéquation du dispositif proposé.

TRAVAUX REALISES DANS LA COMMUNE

ECOLE PUBLIQUE BERETTE

Durant l'été 2025, des travaux à l'école ont été prévus : peinture et réfection des plafonds avec isolation, l'éclairage a été revu afin de faire des économies d'énergie, les toilettes des petits ont été réparées.

Coût des travaux 5970 euros.



CIMETIERE :

Pour répondre à la demande d'habitants nous avons installé des rampes d'escalier.



CHEMINS COMMUNAUX :

Le Chemin des Tourterelles très abîmé par les intempéries a été refait. Coût du chantier 29991,88 euros.
(non subventionné)



Monument aux Morts :

Coût de la restauration 7600 euros subventionné pour une somme de 3960 euros par l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre des Pyrénées Atlantiques.

AGENDA

*Dimanche 8 mars,
salle Béziat*
REPAS DES AINES

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Allez Voter!

1 ^{er} tour	15 mars
2 ^d tour	22 mars